



Comité de pilotage local

Site Natura 2000 des Étangs de l'Armagnac

6 novembre 2024, Eauze

Présentation du bilan d'activité 2024



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales



Ordre du jour



1. Bilan du côté de la Région Occitanie
2. Bilan de l'animation Natura 2000 - 2024
 1. *Bilan de la gestion administrative (PETR Pays d'Armagnac)*
 2. *Bilan des actions de l'année (ADASEA - CNPF - CPIE)*
3. Perspectives 2025
4. Échanges



Région Occitanie

Comité de pilotage
Présidé par un élu : M. GABAS

crée

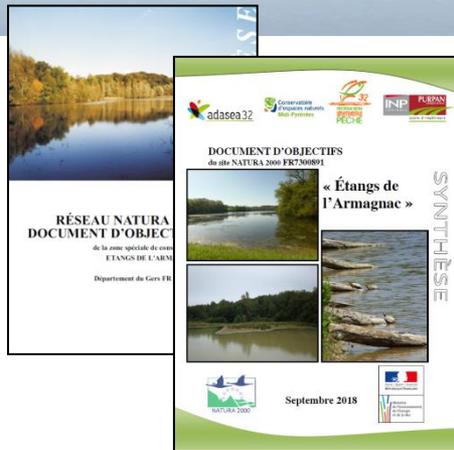
approuve

Délègue l'animation

échangent



Pays d'Armagnac



DOCOB I et II

Fixe les objectifs

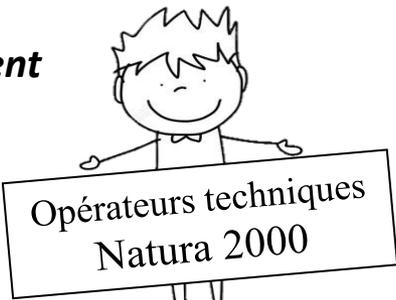
Anime

Appel d'offre triennal 2022-2025

Conservation & mise en valeur des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire

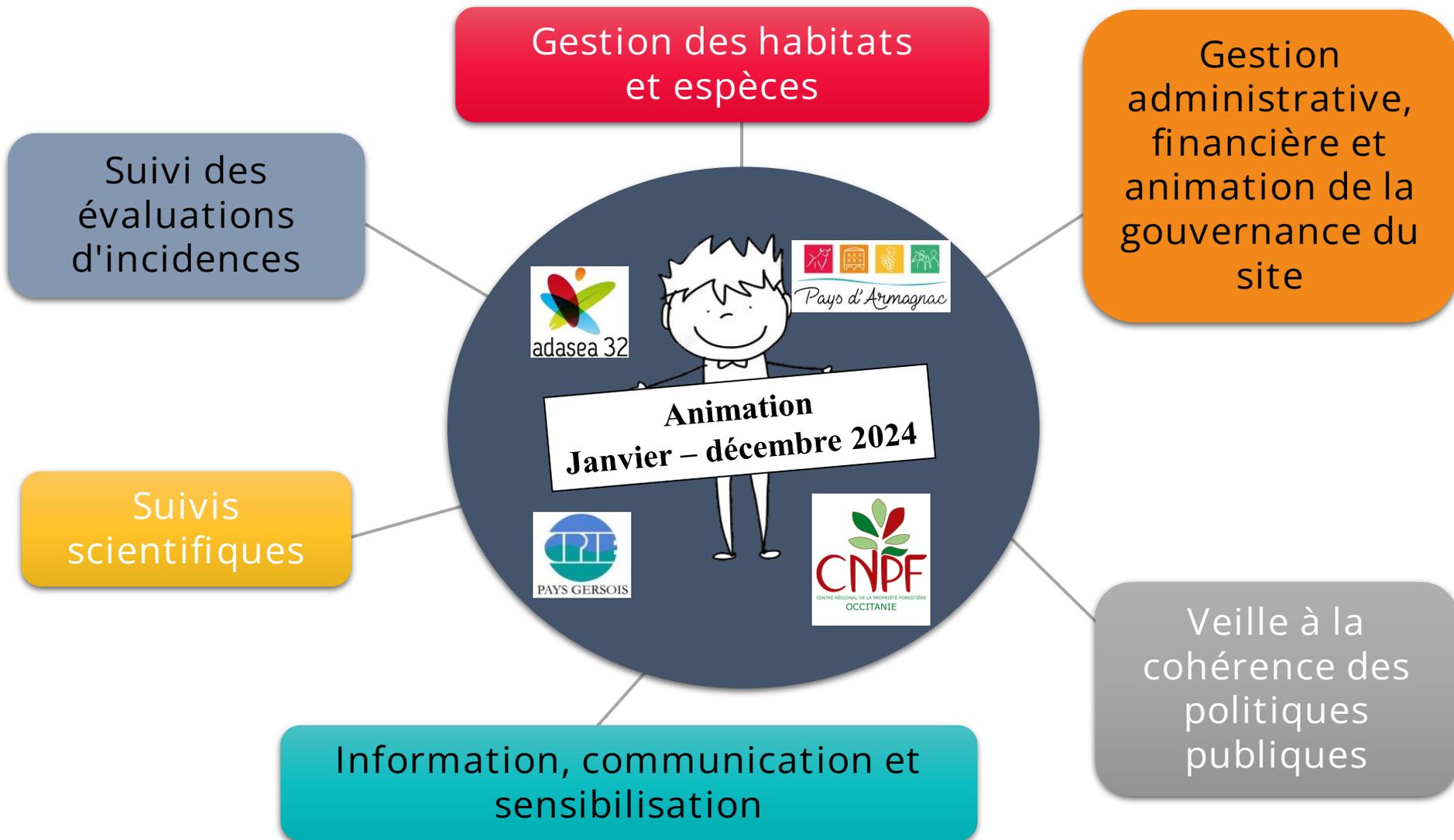
Animent

Collectivités territoriales et leurs groupements
Propriétaires, exploitants agricoles, usagers, associations, experts...
Services et établissements publics





L'animation du site





Budget 2024

Dépenses prévisionnelles 2024 :

Prestations – TTC:

ADASEA :	39 300,00 €
Sous-traitant CNPF :	500,00 €
Sous-traitant CPIE :	5 250,00 €

Frais personnel interne : 4 665,02 €

Total : 49 715,02 €

Recettes prévisionnelles 2024 :

Région Occitanie : 49 715,02 €

Arrêtés attribution subvention :

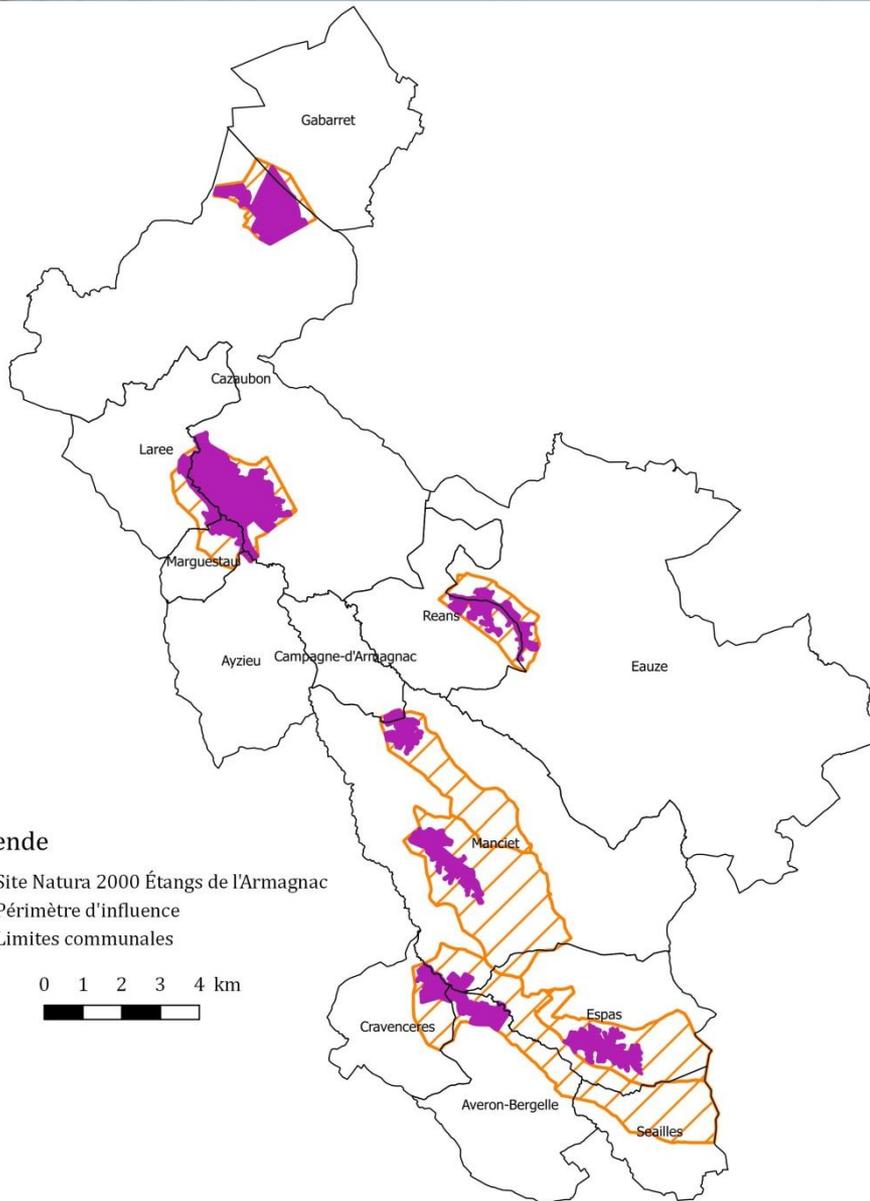
2023 : reçu le 17.10.24

2024 : à venir

Demande de paiement 2023 :

logiciel pas prêt

Rappel du contexte de l'animation



12 communes
7 entités
Zone Natura 2000 : 1072 ha
Zone d'influence : 4449 ha



Enjeux de conservation et objectifs



Conservation & mise en valeur des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire

- La Cistude d'Europe et ses habitats



- Les Étangs et leur végétation



Enjeux de conservation et objectifs



Conservation & mise en valeur des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire

- Les insectes des vieux arbres et les chiroptères



Pique-prune



Lucane cerf-volant



Barbastelle d'Europe





Enjeux de conservation et objectifs



Conservation & mise en valeur des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire

- Prairies maigres de fauche, Landes atlantiques, Mégaphorbiaies





Enjeux de conservation et objectifs



Conservation & mise en valeur des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire

- Lamproie de Planer dans la Douze, le *Vison d'Europe* et la Loutre







Bilan MAEC 2024



- 1 agriculteur engagé sur 2 prévus
- 2,27 ha de prairies engagés sur la zone d'influence
- Enveloppe commune 8 250 € avec le site Natura 2000 Réseau hydrographique du Midou et du Ludon, avec plus de demandes (consommée 9 300 €)



369 ha sous contrat (MAEc)

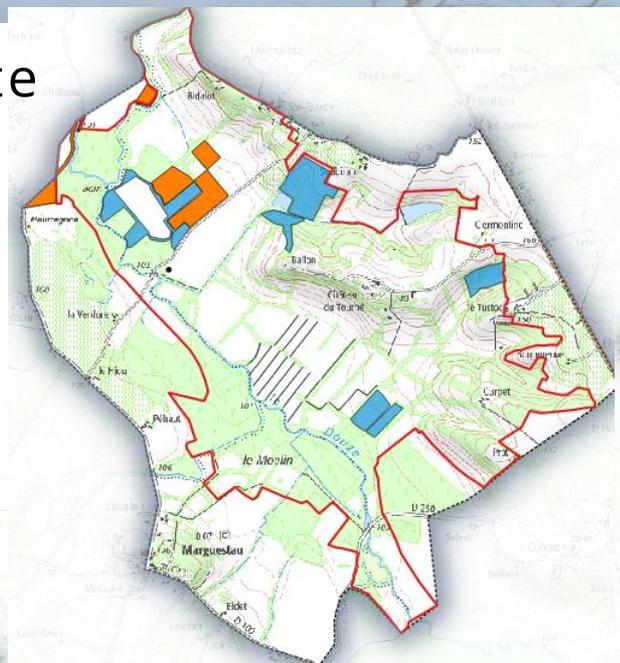
- Dont 90 ha dans le site Natura 2000 s.s.
- 8,4 % du territoire du site N2000
- 8,3 % de la zone d'influence
- 24 % de la SAU du site N2000 s.s.
- 13 % de la SAU de la ZI



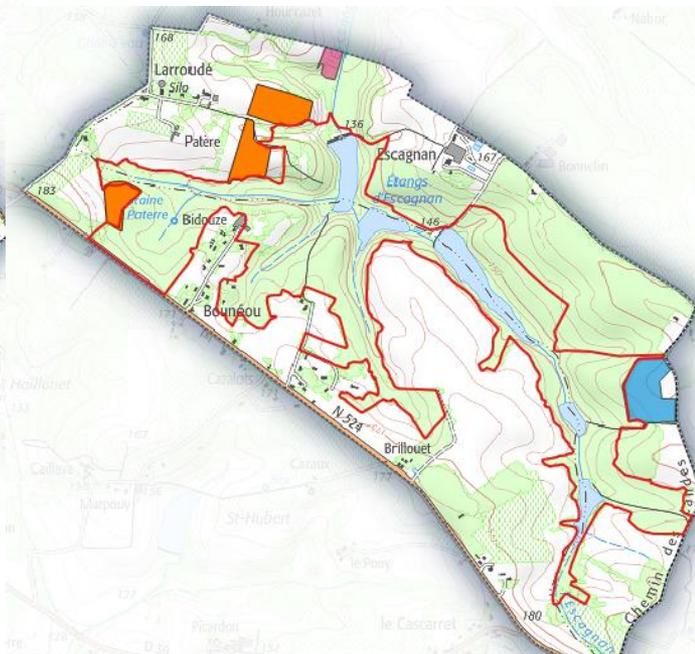
Bilan en cartes



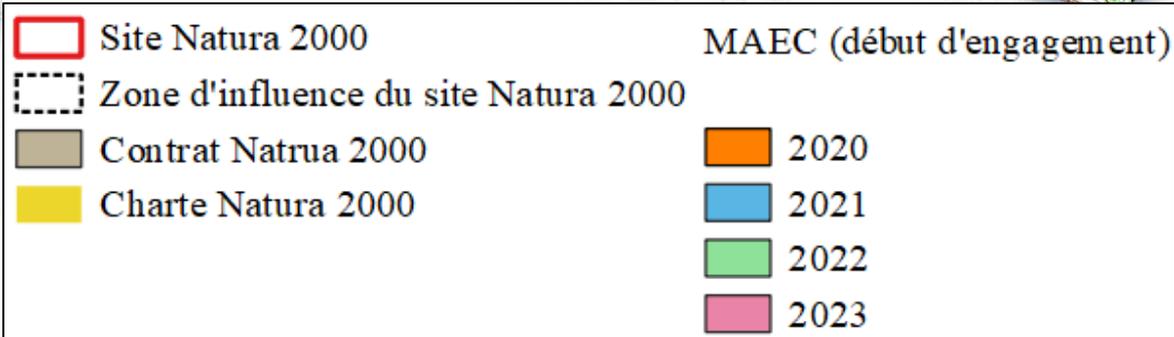
Ste Fauste



Escagnan



Marais



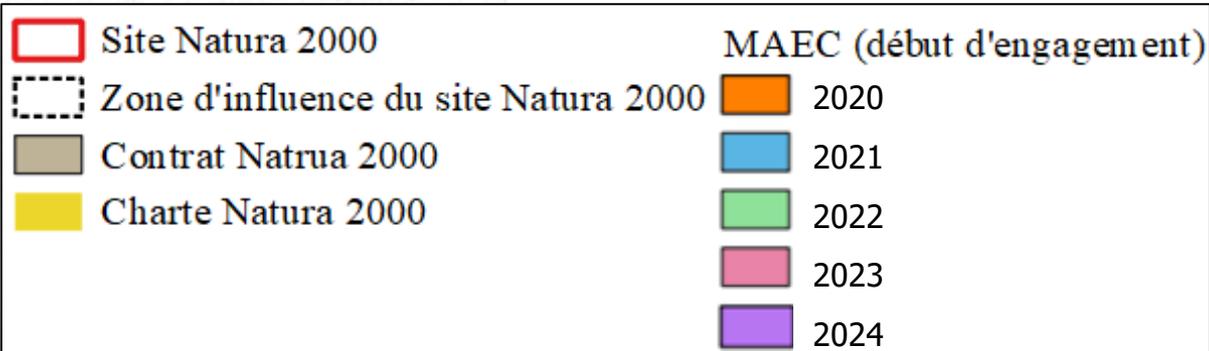
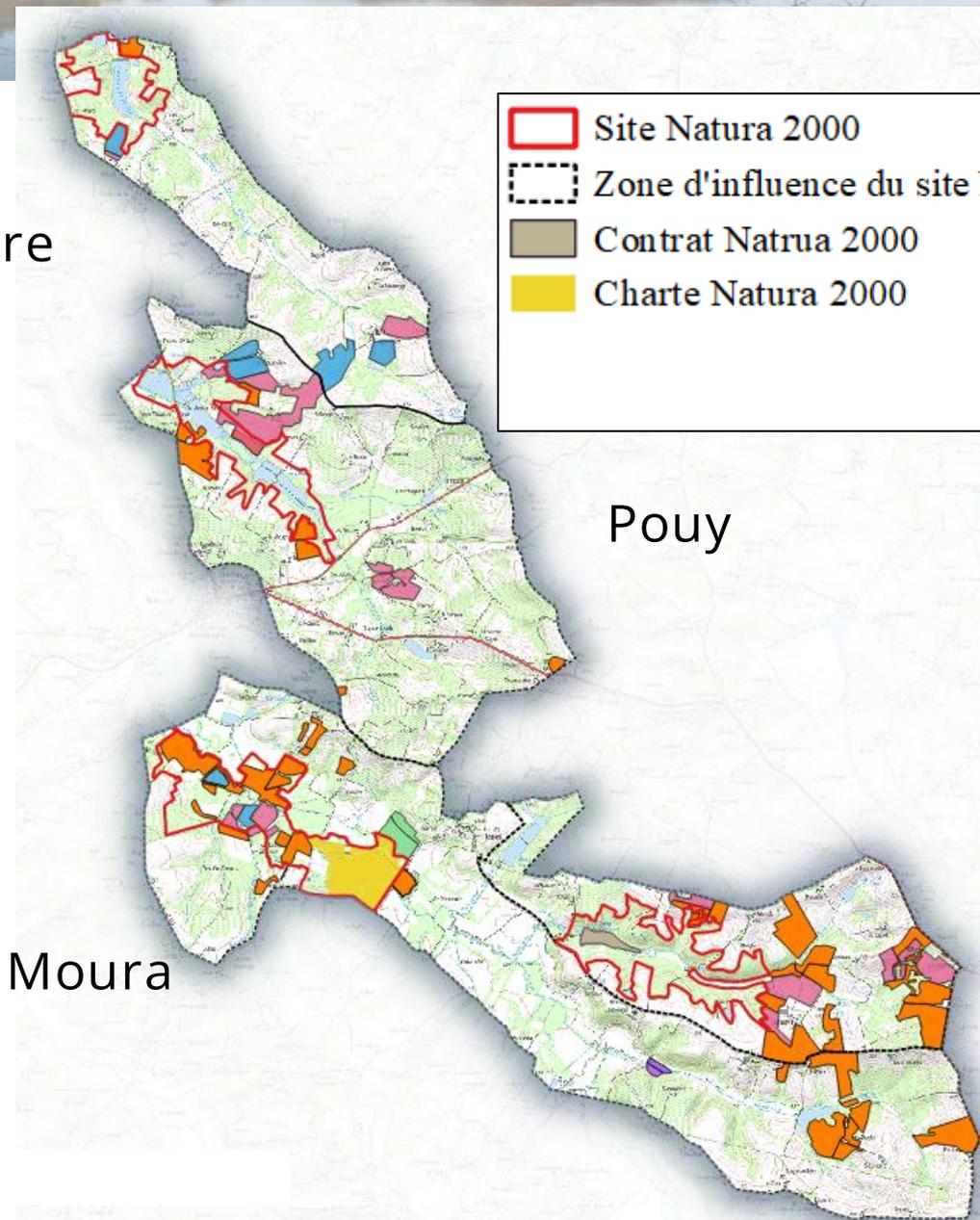
Attention l'échelle entre les sites n'est pas respectée



Bilan en cartes



Hitère



Pouy

Moura

Soucaret



Bilan des engagements



412 ha sous engagement, dont 132 ha dans la zone NATURA sens strict, soit 12 % du site NATURA

Code N2000		ha	surface sous contrat en ha	% de l'habitat engagé
3110	Eaux oligotrophes	0,29		
3150	Lacs eutrophes et végétation	1,90	1,87	98,3 %
3160	Mares dystrophes	0,10		
3270	Rivières et végétation associée	0,11	0,05	41,6 %
4030	Landes sèches européennes	66,20	0,27	0,4 %
6410	Prairies à Molinie	0,26		
6430	Mégaphorbiaies hygrophiles	14,57	0,83	5,7 %
6510	Prairies maigres de fauche	23,98	3,4	14,1 %
9230	Chênaies à chêne Tauzin	2,03	0,02	1 %

Habitat d'espèces	surface de référence	surface engagée	% engagé
Prairies	125,80 ha	35,4 ha	28 %
Bois et linéaires boisés	303,38 ha	17,63 ha	5,8 %
Milieus humides et aquatiques	177,64 ha	50,89 ha	28,7 %

Attention : le bilan n'inclut pas les engagements linéaires et ponctuels



Formation MAEC



Participation obligatoire à une formation au cours des 2 premières années

- Rappel des enjeux et des cahiers des charges
- Échanges sur les pratiques
- Jeu de rôle sur les prairies inondables

24 octobre
Manciet
18
agriculteurs



Suivi des MAEC



Menthes ou Reines des prés	1	1	1	1	1	1					1	1	1
Myosotis						1							
Narcisses													
Orchidées ou Œillets				1							1	1	1
Chlores et petite centaurée													
Pimpinelle ou Sanguisorbe													
Poacées de prairies de fauche	1	1	1	1	1	1							
Polygales													
Raiponces													
Rhinanthes													
Salsifis						1							
Sainfoin													
Sauges													
Silènes													
Thyms- origan- Lavande													
Trèfles				1	1								
Vulnéraire et Anthyllides													
Rumex	1	1	1	1	1	1							
ID Polygone	1			2									
Somme tier	4	9	6	9	10	8							
Note Prairie	6,333333333			9									

Étangs de l'Armagnac- Entité du Moura - P1, P2 et P3					
Description du secteur et de la station					
Ces 3 prairies se trouvent en aval de l'étang du Moura dans la vallée de la Douze dans un contexte bocager préservé. La prairie P1 a été convertie en 2016 via une MAEC (précédant cultural blé), semis réalisé à l'automne 2016. Depuis en gestion avec un retard de fauche au 05 juillet (MAEC). La P2 a été convertie en 2010 via les MAEC et plusieurs MAEC ont été poursuivies avec un retard de fauche au 15 juin depuis 2023. La prairie P3 est une prairie inondable convertie en prairie en 2016 avec une gestion par fauche (MAEC retard au 05 juillet)...					
Contacts locaux					
Polygone	Propriétaire	Contact	Gestionnaire	Contact	
P1			AGLUT Jean-Marc	06 07 69 29 73	
P2			LAFITAN Cédric	06 27 99 39 47	
P3			AGLUT Jean-Marc	06 07 69 29 73	
Remarques sur la station (accès, point de vigilance, etc.)					
/					
Inventaire « Prairie fleurie »					
Parcelle	Note (groupes d'espèces indicatrices)				Remarques
	1 ^{er} tiers	2 ^{ème} tiers	3 ^{ème} tiers	Total	
P1	4	9	6	6,33	Prairie humide
P2	9	10	8	9	Prairie en partie humide
P3	7	4	5	5,33	Plus proche de la jachère
Observations remarquables et remarques					
/					
Inventaire « Orchidées »					
Parcelle	Nombre d'espèces	Parcelles	Nombre d'espèces	Remarque	
P1	0	P3	0		
P2	1				
Observations remarquables et remarques					
/					



P1

P2

P3



Étude fritillaire pintade



Étude menée par le CBNPMP sur la Fritillaire pintade

- Tentative de suivi des populations par drone
- Profondeur d'enfouissement des bulbes



➔ travaux de restauration de prairies

Profondeur moyenne 8 cm avec une variation entre 5 et 12 cm





**Zoom sur
la sensibilisation**





JMZH : Soirée ciné



Au Cinéma d'Eauze
65 participants

Échanges et discussions sur les
zones humides, le lien entre
agriculture et biodiversité

Participation de la CATZH et de
l'animatrice de la Gélise





Sensibilisation



Animations scolaires

Etablissement	Contact	Niveau	Effectif	Dates d'interventions	
Ecole de Cazaubon	Mme Leplus	TPS-PS-MS	21	19/09/2024	15/10/2024
	Mme Giacosa	MS-GS	23	19/09/2024	15/10/2024
		Total	44		





Sensibilisation



Animations loisirs et grand public

Dates	Evénements	Lieux	Nombre de participants
21/02/2024	Centre de loisirs	Castelnau d'Auzan Labarrère	35
20/04/2024	Balade à l'étang du Moura	Avéron Bergelle	12
01/06/2024	Fête de l'écotourisme	Cazaubon	72
		Total	134



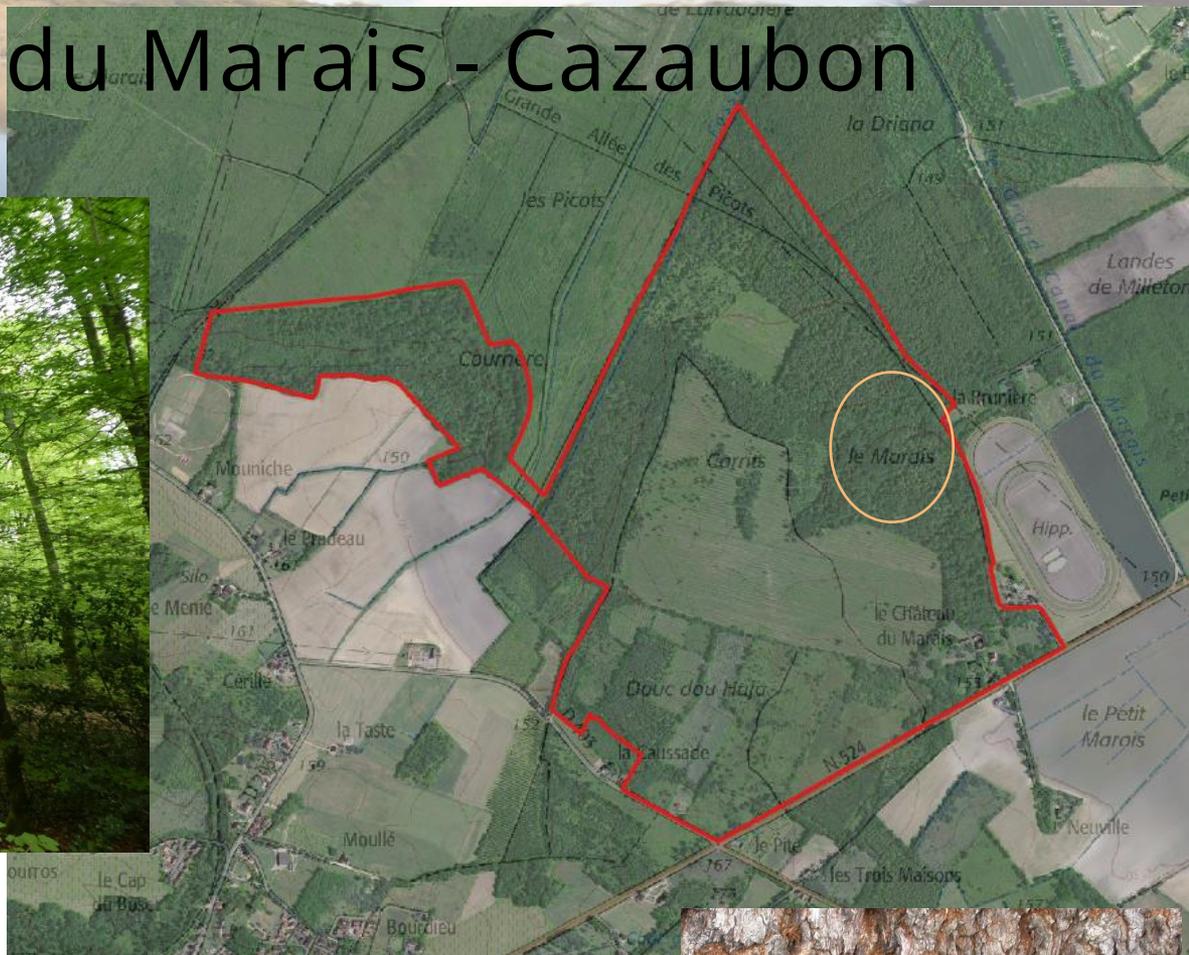


Les sites gérés par...





Le bois du Marais - Cazaubon



Acquisition par Nature en Occitanie, vieille forêt 9 ha
Hêtraies-chênaie-charmaie
Présence de gros arbres (diamètre > 70cm)
Gros bois morts sur pied et au sol



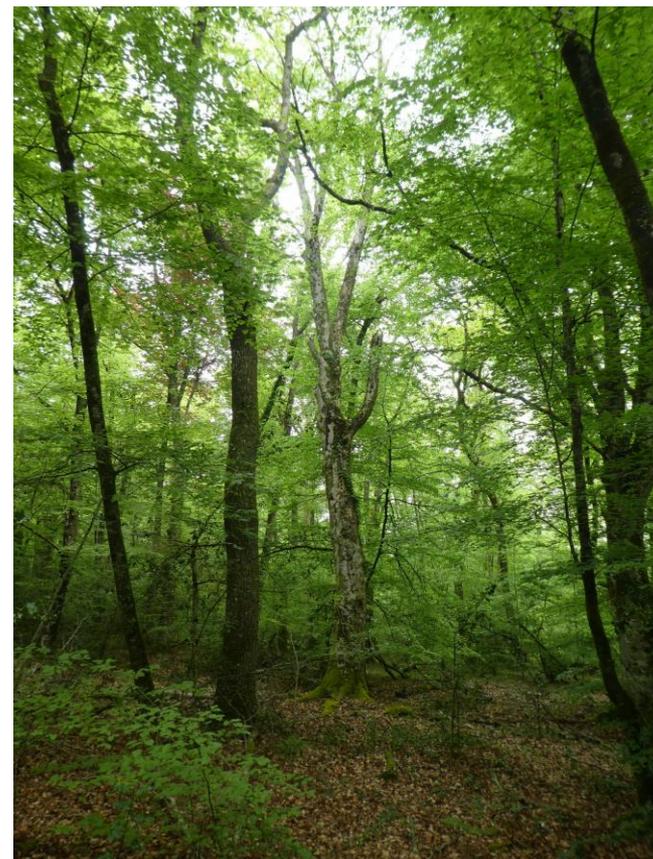


Le bois du Marais - Cazaubon



Réunion avec les différents acteurs en septembre :

- Concertation sur la chasse
- Suivi scientifique de la vieille forêt en partenariat avec l'INRAE
- Présence d'un champignon très rare et indicateur des vieilles forêts





Le bois du Marais - Cazaubon



Sur le reste de l'entité

Rencontre de la Chaîne
thermale du Soleil



➡ Propositions de gestion favorable aux
enjeux biodiversité du site

➡ Propositions de contrats Natura 2000
pour restaurer les milieux

Contacts d'autres propriétaires



L'étang du Moura





L'étang de la Hitère - Manciet



Acquisition en 2024 par :





Formation des animateurs CLAE



Intersites Natura 2000

2 demi-journées (Eauze et Perchède)

Animer dehors

Expérimenter des activités à reproduire

Connaissance sur la biodiversité

13 animateurs/directeurs







Perspectives 2025



MAEC 2025

- Fin des engagements 2020 : 16 agriculteurs concernés (190 ha) + nouveaux
- Enveloppe notifiée en 2022 : 118 500€

soit 23 700 €/an

- Enveloppe demandée en 2024 : 358 000 €

soit 71 600€/an

Attention enveloppe pour les 2 sites Natura 2000



Inventaire de l'Agrion de Mercure

- Population connue en bordure du site Natura 2000 au Moura
- Autres nombreux fossés dont certains en MAEC
- Proposition de réaliser un inventaire en 2025 avec 5,5 jours financés





Animation sensibilisation



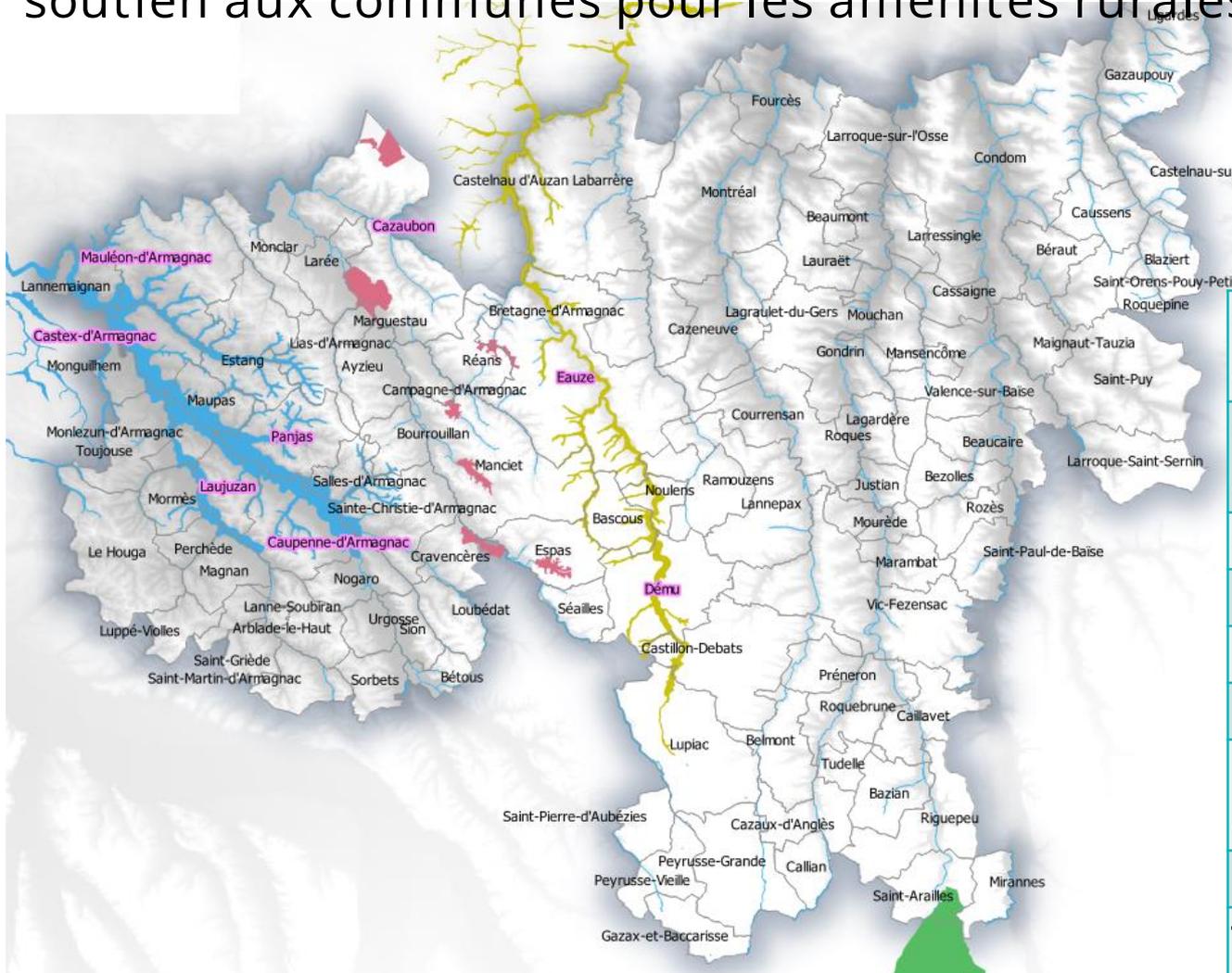
- Animation écofête junior (PIMAO) ?
- Poursuite formation des animateurs de CLAE



Perspectives 2025



Démarche pour un usage ciblé et coordonné de la dotation de soutien aux communes pour les aménités rurales



Les bénéficiaires en 2024

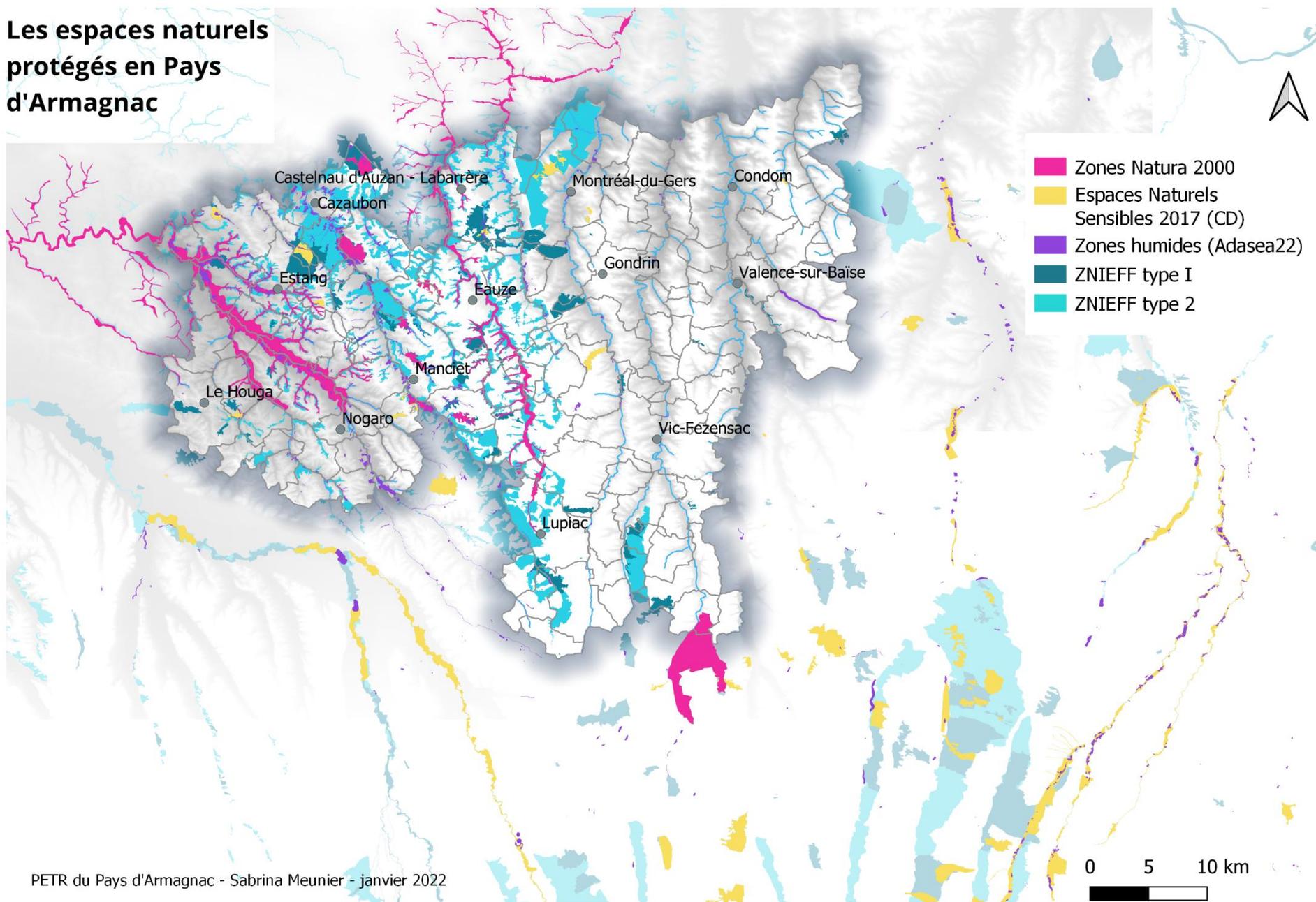
Castex d'Armagnac	3 838 €
Caupenne d'Armagnac	5 278 €
Cazaubon	9 875 €
Dému	3 000 €
Eauze	13 758 €
Laujuzan	3 000 €
Mauleon d'Armagnac	3 066 €
Panjas	4 522 €
Total	46 337 €



D'autres infos pour la suite :

- Participation et intégration dans le cadre des autres politiques publiques : Trame verte, SAGEs, ENS, Life, EnR, PLU(i), ...
- Articulation avec les programmes du PETR et en cohérence avec le projet de territoire

Les espaces naturels protégés en Pays d'Armagnac





Pays d'Armagnac



adasea 32



PAYS GERMOIS



Merci de votre participation !



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales